

UNION PONTIFICALE MISSIONNAIRE
OCTOBRE 2021
(Consacrés)

IL EST IMPOSSIBLE POUR UN RELIGIEUX OU UNE RELIGIEUSE
D'AIMER JESUS CHRIST
ET DE NE PAS SE PASSIONNER LA MISSION !
(Bienheureux Paolo Manna)

La dimension missionnaire de la vie consacrée

Extrait de l'Évangile selon Saint Matthieu :

« Alors les justes lui répondront : “Seigneur, quand est-ce que nous t’avons vu... ? tu avais donc faim, et nous t’avons nourri ? tu avais soif, et nous t’avons donné à boire ? tu étais un étranger, et nous t’avons accueilli ? tu étais nu, et nous t’avons habillé ? tu étais malade ou en prison... Quand sommes-nous venus jusqu’à toi ?” Et le Roi leur répondra : “Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l’avez fait à l’un de ces plus petits de mes frères, c’est à moi que vous l’avez fait.” [...] Alors ils répondront, eux aussi : “Seigneur, quand t’avons-nous vu avoir faim, avoir soif, être nu, étranger, malade ou en prison, sans nous mettre à ton service ?” Il leur répondra : “Amen, je vous le dis : chaque fois que vous ne l’avez pas fait à l’un de ces plus petits, c’est à moi que vous ne l’avez pas fait. Et ils s’en iront, ceux-ci au châtement éternel, et les justes, à la vie éternelle ” ». (Mt 25,37-40.44-46)

D’après les documents de l’Église :

« Les religieux doivent tendre de tout leur effort à ce que, par eux, chaque jour de mieux en mieux, l’Église manifeste le Christ aux fidèles comme aux infidèles ».

(CONC. VAT. II, Constitution dogmatique sur l’Église, *Lumen Gentium*, n. 46)

« Les instituts religieux, de vie contemplative et active, ont eu jusqu’ici et ont une très grande part dans l’évangélisation du monde. Leurs mérites, le saint Concile les reconnaît de grand cœur, et rend grâce à Dieu pour tant de sacrifices acceptés pour la gloire de Dieu et le service des âmes ; il les exhorte à persévérer sans défaillance dans l’œuvre commencée, puisqu’ils savent que la vertu de charité, qu’ils sont tenus de pratiquer de façon plus parfaite du fait de leur vocation, les pousse et les oblige à un esprit et à un travail vraiment catholiques (cf. Conc. Vat. II, Constitution Dogmatique sur l’Église, *Lumen gentium* : 44).

Les instituts de vie contemplative, par leurs prières, leurs œuvres de pénitence, leurs épreuves, ont une très grande importance dans la conversion des âmes, puisque c’est Dieu qui envoie à notre prière, des ouvriers dans sa moisson (cf. Mt 9, 38), ouvre les cœurs des non-chrétiens pour qu’ils écoutent l’Évangile (cf. Ac 16, 14) et rend féconde dans leurs cœurs la parole du salut (cf. 1 Co 3, 7). Bien plus, ces instituts sont invités à fonder des maisons dans les territoires des missions, comme un certain nombre l’ont fait déjà, afin que, y menant leur vie d’une manière adaptée aux traditions authentiquement religieuses des peuples, ils rendent parmi les non-chrétiens un magnifique témoignage de la majesté et de la charité de Dieu, et de l’union dans le Christ.

Les instituts de vie active, qu’ils poursuivent ou non une fin strictement missionnaire, doivent se poser sincèrement devant Dieu la question de savoir s’ils peuvent étendre leur activité en vue de l’expansion du règne de Dieu parmi les nations ; s’ils peuvent laisser à d’autres certains ministères, de façon à dépenser leurs forces pour les missions ; s’ils peuvent entreprendre une activité dans les missions, en adaptant, si c’est

nécessaire, leurs constitutions, mais cependant selon l'esprit du fondateur ; si leurs membres prennent part selon leurs forces à l'activité missionnaire ; si leur façon habituelle de vivre est un témoignage de l'Évangile, vraiment adapté au caractère et à la situation du peuple.

Puisque, sous l'inspiration du Saint-Esprit, s'accroissent de jour en jour dans l'Église les instituts séculiers, leur aide, sous l'autorité de l'évêque, peut être fructueuse dans les missions à des titres multiples, comme signe d'un don plénier à l'évangélisation du monde ».

(CONC. VAT. II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église, *Ad Gentes*, n. 40)

« Les religieux, eux, trouvent dans leur vie consacrée un moyen privilégié d'évangélisation efficace. Par leur être le plus profond ils se situent dans le dynamisme de l'Église, assoiffée de l'Absolu de Dieu, appelée à la sainteté. C'est de cette sainteté qu'ils témoignent. Ils incarnent l'Église désireuse de se livrer au radicalisme des béatitudes. Ils sont par leur vie signes de totale disponibilité pour Dieu, pour l'Église, pour les frères ».

(PAULO VI, Exhortation Apostolique, *Evangelii Nuntiandi*, n. 69)

« Dans la richesse inépuisable et multiforme de l'Esprit prennent place les vocations des Instituts de vie consacrée, dont les membres, puisqu'ils " se vouent au service de l'Église en vertu même de leur consécration, sont tenus par l'obligation de travailler de manière spéciale à l'œuvre missionnaire, selon le mode propre à leur Institut " ».

(JEAN-PAUL II, Lettre Encyclique, *Redemptoris Missio*, n. 69)

« Le sens missionnaire se situe au cœur même de toutes les formes de vie consacrée. Dans la mesure où la personne consacrée mène une vie uniquement vouée au Père (cf. Lc 2, 49 ; Jn 4, 34), saisie par le Christ (cf. Jn 15, 16 ; Ga 1, 15-16), animée par l'Esprit (cf. Lc 24, 49 ; Ac 1, 8 ; 2, 4), elle coopère efficacement à la mission du Seigneur Jésus (cf. Jn 20, 21), en contribuant de manière particulièrement profonde au renouveau du monde ».

(JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique Post-Synodale, *Vita Consecrata*, 25)

« Quand on aime Dieu, le Père de tous, on ne peut qu'aimer ses semblables, en qui l'on reconnaît des frères et des sœurs. C'est pourquoi, quand on constate que beaucoup d'entre eux ne connaissent pas la pleine manifestation de l'amour de Dieu dans le Christ, on ne peut rester indifférent. [...] Cet élan est vécu surtout par les membres des Instituts de vie contemplative et de vie active ».

(JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique Post-Synodale, *Vita Consecrata*, 77)

D'après les écrits du bienheureux Paolo Manna :

« Ce zèle pour la santé des non-chrétiens doit faire partie de la vie de toute âme consacrée qui aime Jésus-Christ ».

(P. MANNA, *Donne senza paura*, Naples 1977, p. 8)

« Oh les sœurs, les âmes consacrées à Jésus-Christ, elles sont toutes missionnaires par la nature même de leur vocation ! Et elles comprennent bien leur vocation, toute faite d'amour et de sacrifice, et elles y correspondent fidèlement ! »

(P. MANNA, *Donne senza paura*, Naples 1977, p. 7)

« Vous travaillez dans l'obscurité, mais grâce à votre travail, béni par Dieu, l'idée [de la mission] fait son chemin et, par des voies largement inconnues pour nous, le Royaume de Notre Seigneur avance, les vocations se multiplient et les âmes sont sauvées ».

(P. MANNA, *Donne senza paura*, Naples 1977, p. 14)

Les personnes consacrées ont consacré leur vie entière au divin Maître qu'elles appellent l'époux de leur âme, et elles continuent à lui faire des promesses d'amour et d'obéissance toujours plus grandes. Ainsi, elles ne peuvent rester indifférents et ne rien faire pour le salut de millions d'âmes de pauvres infidèles, pour lesquels Jésus a également versé son précieux sang.

(Cf. P. MANNA, *La conversione del mondo infedele*, Milan 1920, p. 230)

« Tous les religieux, cependant, ne peuvent et ne doivent pas devenir Missionnaires, [dans le sens d'aller dans les pays de mission], [...] mais tous doivent l'être de désir, de disposition, de volonté ».

(P. MANNA, *Donne senza paura*, Naples 1977, p. 7-8)

Questions pour la réflexion :

- Comment puis-je promouvoir l'idée missionnaire dans ma communauté, mon apostolat, mon travail ?
- Quand est-ce que j'ai prié pour les missions, pour les missionnaires, pour les vocations missionnaires pour la dernière fois ?
- Comment puis-je poursuivre ma vocation missionnaire et m'occuper des missions dans le cadre du charisme de ma Congrégation ?
- Que puis-je faire pour l'œuvre missionnaire de l'Église dans le cadre du charisme de ma Congrégation ?

PRIÈRE

Regarde, Seigneur, ces fils, prêtres, sœurs et laïcs qui quittent tout pour témoigner de ta parole et de ton cœur. Sois pour chacun d'eux «le protecteur puissant, le gardien solide, l'abri contre la chaleur, le refuge contre le soleil de midi, l'aide pour ne pas trébucher, le secours dans la chute».

Soutiens-les dans les moments difficiles ; Soutiens leur force, console leur cœur, couronne leur travail par des réalisations spirituelles. Ils ne cherchent pas le succès humain, ni les biens déçus : mais seulement ton triomphe et le bien des âmes.

Que ton image crucifiée, les accompagne tout au long de leur vie, leur parle d'héroïsme, d'abnégation, d'amour et de paix : qu'elle soit pour eux un réconfort et un guide, une lumière et une force, afin que, par eux, ton Nom béni se répande de plus en plus dans le monde et qu'ils chantent, entourés d'un nombre toujours plus grand de tes enfants, l'hymne de la reconnaissance, la gloire et de la rédemption.

(Remise du crucifix à cinq cent dix missionnaires, *Homélie du Saint-Père Jean XXIII*,
Basilique Vaticane, Dimanche 11 octobre 1959)